



Rapport d'Activité du SMEIL et de la CLE Année 2015

Le Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL), avec le statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été créé en septembre 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il a pris le relais de la COCOPAQ pour la mise en œuvre du SAGE EIL. Ce syndicat a pour objet de permettre, à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta, la mise en œuvre du SAGE (celui-ci ayant été approuvé le 10 juillet 2009), qui vise notamment, une gestion équilibrée de la ressource en eau, la prévention des inondations ainsi que la préservation et la gestion des zones humides et des milieux aquatiques.

Rappel des missions du SMEIL :

- Il vise l'émergence d'une identité de bassin tout en respectant et en coordonnant les spécificités propres à chaque territoire le composant, et en veillant à ce qu'un principe de solidarité amont-aval soit assuré ;
- Il assure l'animation du SAGE EIL en lien permanent avec la Commission Locale de l'Eau (CLE) ;
- Il assure la coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE ;
- Il assiste ses membres, selon les modalités définies par le Comité syndical, dans la mise en œuvre des préconisations du SAGE pour lesquelles ils ont été désignés maîtres d'ouvrage ;
- Il réalise les études et actions pour lesquelles il a été désigné maître d'ouvrage dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource et des milieux aquatiques, sur le territoire du bassin Ellé-Isole-Laïta et d'autres études, actions ou travaux décidés par le Comité syndical, en complément et en cohérence avec les actions menées par les maîtres d'ouvrage locaux ;
- Il est l'interlocuteur privilégié en cas de conflit d'usage de l'eau sur le bassin versant.

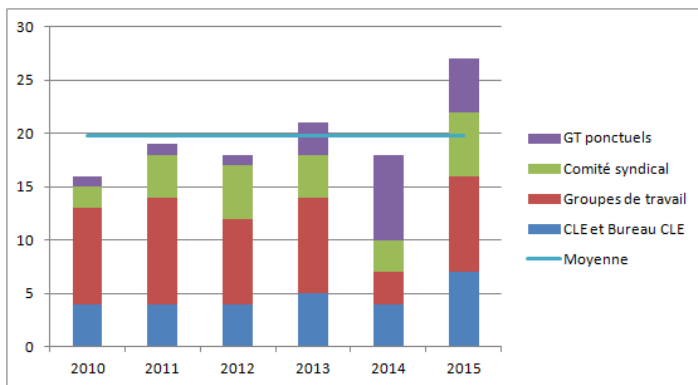
L'exécution de l'ensemble de ces objectifs devra se faire dans le strict respect du SAGE Ellé-Isole-Laïta et le Syndicat en rendra compte à la Commission Locale de l'Eau.

La présentation synthétique du SAGE et le rappel du contexte sont en annexe 1.

Les points clés à retenir pour 2015

- 27 réunions : 6 comités syndicaux, 5 CLE, 2 bureaux de CLE et 9 groupes de travail, auxquels on peut ajouter 5 comités techniques, notamment pour l'élaboration du PAPI et le suivi de l'étude préalable à la gestion des zones humides.
- 2 points presse.
- 2 numéros de la lettre du SAGE.
- 1 plaquette « préservons les cours d'eau ».
- 4 visites de terrain sur le territoire.
- 1 demi-journée d'échanges dédiée aux agriculteurs sur le sol et les couverts végétaux

- Validation et dépôt du dossier PAPI pour labellisation.
- Démarrage de l'élaboration du projet de Territoire Eau (PTE 2015-2021).
- Réflexion avec l'ensemble des acteurs sur la mise en place de la compétence GEMAPI.
- Lancement de l'étude préalable à la gestion des zones humides sur l'amont du bassin.
- Finalisation du diagnostic bactériologique de la Laïta.
- 5 avis rendus sur des dossiers.
- Mise en place d'un groupe de travail « eau et économie ».



En 2015, on peut noter un nombre de réunions conséquent, lié en partie à l'élaboration du PAPI.

Il y a eu plus de CLE que les autres années, au détriment des bureaux de CLE.

Le nombre de comités syndicaux est lui aussi plus important (5 avec quorum).

Les GT ponctuels concernent principalement les comités techniques « PAPI » et « étude ZH ».

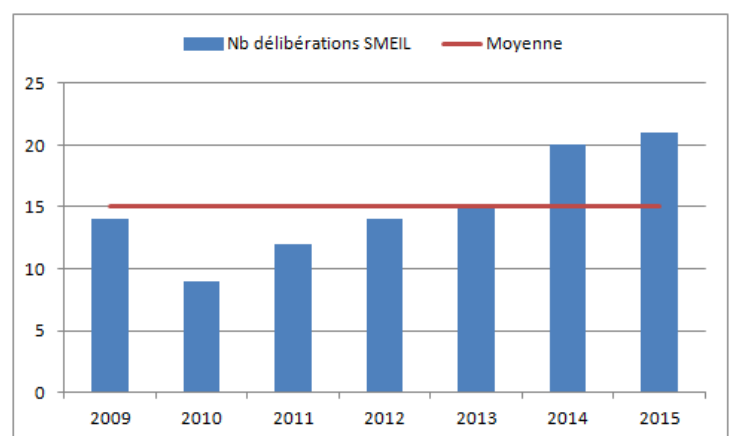
Ventilation des réunions par année

PARTIE A : LES ACTIONS PROPRES AU SMEIL

Organisation de 6 comités syndicaux (7/01, 24/02, 1^{er} et 10/04, 3/09, 30/10)

Le quorum n'a pas été atteint pour une seule des réunions (1^{er} avril). Pour information, toutes les délibérations prises sont listées en annexe 2.

21 délibérations ont été prises par le comité syndical en 2015.



Répartition des délibérations prises par année

Les principaux points discutés figurant à l'ordre du jour sont répertoriés ci-dessous :

1. Echanges et délibérations sur les actions en cours et à mener en 2015 ;
2. Elaboration et validation du dossier de candidature du PAPI ;
3. Loi MAPTAM et compétence GEMAPI ;
4. Projet de « Territoire Eau » ;
5. Présentation des conclusions de l'Evaluation du contrat de SAGE 2010-2014 ;
6. Avis sur les projets de SDAGE et PGRI
7. Débat d'Orientation Budgétaire 2015 : clés de financement et trop-perçus ;
8. Adoption du Compte administratif et du Compte de gestion pour 2014 ;
9. Adoption du Budget primitif 2015 ;
10. Adoption du rapport d'activité du SMEIL pour l'année 2014 ;

Personnel

- Création d'un emploi d'ingénieur en charge du PAPI pour un an ;
- Recrutement d'un technicien territorial pour un an ;
- Mise à disposition du personnel de Quimperlé Communauté pour le SMEIL (0,64 ETP) ;

Avis du SMEIL sur les projets du territoire Ellé-Isole-Laïta

- Projet de reconstruction d'un pont sur le Moulin Coz (affluent de l'Inam) à Guiscriff : discussion en comité syndical et accompagnement de la Mairie pour re-définir le projet ;
- Dossier usine hydroélectrique de Pont Rouge (Priziac) : Avis du SMEIL sur la détermination du débit minimum biologique en vue de l'établissement d'une valeur de débit réservé.

Ventilation du temps de travail des agents du SMEIL

Ne sont comptabilisés ici que les agents techniques, soit en 2015, 3 ETP à temps complet :

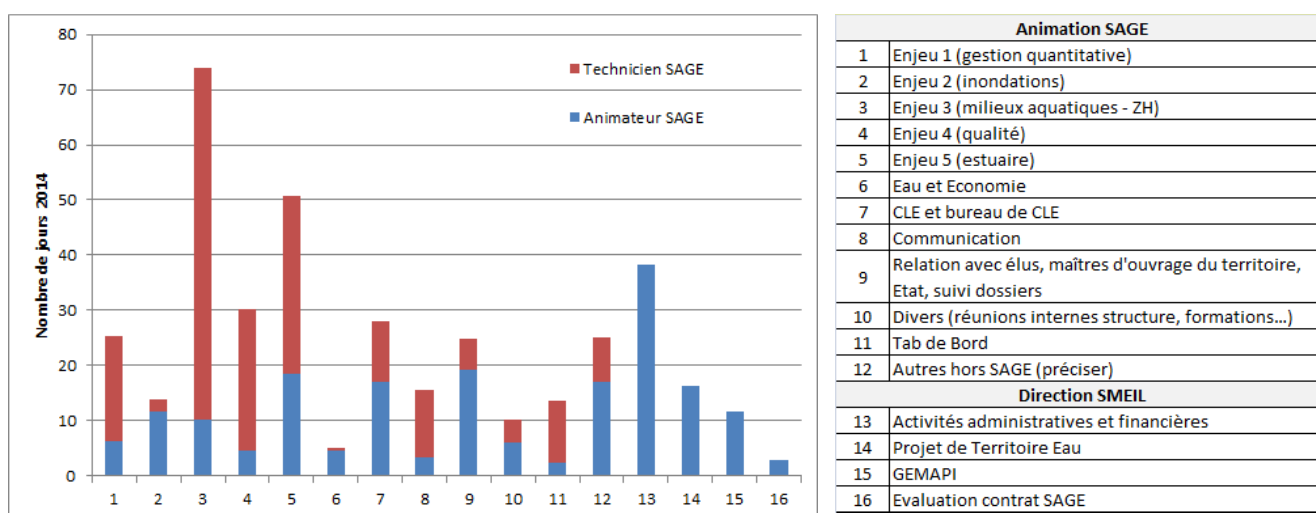
- le poste « Directeur du SMEIL et animateur du SAGE » ;
- le poste « Technicien mise en œuvre du SAGE » ;
- le poste « Chargé de mission Inondations ».

De loin la thématique « inondations » a été la plus énergivore en temps de travail : 36% du temps de travail global.

Ensuite viennent les actions réalisées sur l'enjeu « Milieux Aquatiques et Zones Humides » (13%) et « estuaire » (9%) puis les activités administratives et financières (7%) et les actions « qualité d'eau » (5%). A l'inverse, seulement 6 jours ont été consacrés à l'enjeu nouveau, « eau et économie ».

A noter que le travail relatif à la direction du SMEIL a représenté environ 12% du temps total (comme en 2014), avec 12 jours de travail consacrés à la compétence « Gemapi ».

L'animation du SAGE (hors travail du chargé de mission PAPI) a représenté 55% du temps total, dont 28 jours pour l'animation de la CLE (près de 5% du temps de travail).



NB : Ne sont pas représentés ici 193 jours du chargé de mission « Prévention des inondations » (1 ETP sur une année complète à imputer sur l'enjeu 2).

Ventilation du temps de travail des agents SMEIL – année 2015

PARTIE B : L'ANIMATION DU PAPI

1. Préambule

Localement, la volonté d'élaborer un Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du bassin Ellé-Isole-Laïta résulte d'une décision de la Commission Locale de l'Eau (CLE), du 18/02/2014, et fait suite aux inondations qui ont durement touchées la ville de Quimperlé durant l'hiver 2013/2014.

Le chargé de mission « Prévention des inondations » du SMEIL a été recruté le 16/06/2014 pour élaborer le dossier de candidature du PAPI Ellé-Isole-Laïta (1 ETP).

Outre l'élaboration du PAPI EIL, le chargé de mission « Prévention des inondations » a également en charge l'animation de l'exposition itinérante du SMEIL sur le risque inondation, qui circule sur l'ensemble des communes du bassin versant depuis février 2014.

2. Etat d'avancement

Les 3 premiers trimestres de 2015 ont été consacrés à la réalisation du projet de PAPI EIL : validation du diagnostic, réalisation puis validation de la stratégie et du programme d'action, ...

Courant septembre 2015, le projet de PAPI EIL complet a été déposé aux services de l'Etat pour instruction puis transmission début 2016 à la Commission Inondation Plan Loire (CIPL).

La fin d'année 2015 a été consacrée à l'apport des modifications demandées dans le cadre de l'instruction du dossier de candidature PAPI, à l'accompagnement de la Ville de Quimperlé pour l'optimisation de ces outils de gestion de crise, à l'appui au Service de Prévision des Crues (SPC VCB - DREAL) pour l'élaboration des catalogues de cartes de crues, ainsi qu'aux premières réflexions sur les actions PAPI 2016 sous maîtrise d'ouvrage SMEIL (cahiers des charges des études programmées, élaboration d'outils de surveillance et prévision, ...).

Le programme d'action transmis comprend 41 actions, programmées sur 2016-2021. Son coût est évalué à environ 830 000 €, financé par l'Etat, le Conseil Départemental du Finistère, la Ville de Quimperlé, ainsi qu'à travers le SMEIL : la Région, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté, le Conseil Départemental du Morbihan et Lorient Agglomération.

Concertation :

Le comité syndical du SMEIL a validé cette version projet du PAPI le 03/09/2015.

La Commission Locale de l'Eau l'a ensuite validé le 11/09/2015, puis la Ville de Quimperlé, à travers son conseil municipal, le 30/09/2015.

La concertation menée avec les partenaires du projet de PAPI Ellé-Isole-Laïta a amené en 2015 à l'organisation de 3 comités techniques (17/03, 22/05, 30/06) et 2 groupes de travail inondation de la CLE (26/01, 14/04) spécifiquement sur le sujet. Ce dossier a également été mis à l'ordre du jour de 3 CLE (25/03, 13/05, 11/09) ainsi que de nombreux comités syndicaux du SMEIL.

A ce stade, aucun problème particulier n'a été rencontré et aucune action corrective ne s'est révélée nécessaire pour l'élaboration et le dépôt du dossier de candidature PAPI.

Communication :

Deux articles sont parus dans la presse locale pour évoquer le dépôt du dossier de candidature :

- Articles du Télégramme, édition de Quimperlé, du 02/10/2015
- Articles du Télégramme, édition de Quimperlé, du 06/10/2015 (parution dans les éditions morbihannaises également)

Ce second article a fait suite au point presse organisé par le SMEIL le 5 octobre 2015 sur le PAPI.

Suivi de dossiers :

On peut également noter l'investissement du SMEIL en 2015 sur le sujet des travaux de confortement des berges de l'Isole à Quimperlé avec l'élaboration d'un avis de la CLE sur le sujet et l'organisation d'une visite de chantier.

Le SMEIL a également participé à la consultation faite par les services de l'Etat dans le cadre de l'élaboration du nouveau Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) du Service de Prévision des crues (SPC) Vilaine et côtiers bretons, en rendant également un avis sur ce dossier.

Expo inondation (Voir carte en annexe 3)

Quant à l'exposition itinérante sur les inondations du SMEIL, elle a été installée dans 7 nouvelles communes du bassin en 2015 et a, à nouveau, séjourné à Quimperlé. Elle a également été déployée en mai 2015 au Faouët, lors de la fête de la nature organisée par Roi Morvan Communauté.

Fin 2015, durant la période à risque d'inondation, le SMEIL a installé cette exposition sur le site industriel des Papèteries de Mauduit à Quimperlé, soumis au risque inondation. Cet industriel a ainsi pu profiter de cet outil pour maintenir la culture du risque auprès de son personnel.

PARTIE C : L'ANIMATION DU SAGE ET LE SECRETARIAT DE LA CLE

// L'activité de la CLE et du bureau de la CLE

Organisation de 5 réunions de CLE (6/02, 25/03, 13/05, 23/06, 11/09)

Outre la concertation liée à l'élaboration du PAPI (Voir Partie B), la CLE a été mobilisée sur plusieurs dossiers importants :

- Avis sur le projet d'aménagement de la RD 782 entre Guiscriff et Le Faouët ;
- Dossier Conserverie Morbihannaise : présentation du projet de construction d'une station d'épuration pour le site de la CECAB et échanges avec les membres de la CLE en vue du CODERST du 30 juin.

Parmi les autres points majeurs discutés en CLE pour l'année 2015 :

- La Composition du bureau de CLE et discussions pour modifier les règles de fonctionnement de la CLE (proposition d'élargir le bureau à 18 membres avec un représentant de l'Etat supplémentaire), ces dernières n'ayant pas abouties ;
- Avis sur les projets de SDAGE, programme de mesures et PGRI ;

Organisation de 2 bureaux de CLE (26/02, 7/09)

Dès l'installation du bureau de CLE, avec désignation des présidents des Groupes de Travail, les principaux dossiers traités ont été les suivants :

1. Validation de l'inventaire des Zones Humides de Querrien ;
2. Groupe de travail « Eau et économie » : définition des objectifs et de sa composition ;
3. Présentation des conclusions de l'évaluation du contrat de SAGE 2010-2014.

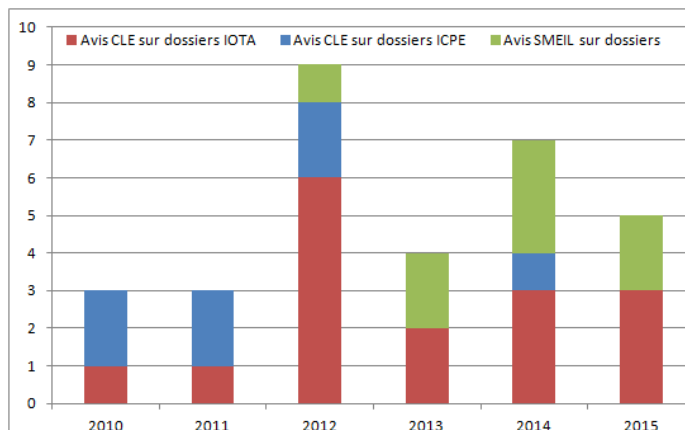
Par ailleurs, une réunion spécifique s'est déroulée avec les membres des 3 bureaux de CLE des SAGE Blavet, Scorff et EIL (7/09) ainsi que les services de la Région, pour évoquer collectivement les évolutions de la politique régionale de l'eau, la Loi MAPTAM et la compétence GEMAPI.

Les avis de la CLE (ou de son bureau) sur les projets :

3 avis (favorables) ont été donnés par la CLE :

- Dossier IOTA : projet de construction d'une station d'épuration sur le site de la Conserverie Morbihannaise (Lanvenegen – Le Faouët) ;
- Dossier IOTA : projet d'aménagement de la RD 782 entre Guiscriff et Le Faouët ;
- Projets de SDAGE et PGRI.

Au total, ce sont donc 5 avis (3 CLE et 2 SMEIL) rendus en 2015.



II/ L'activité des groupes de travail du SAGE

Enjeu 1 - Gestion quantitative : 1 groupe de travail (01/07)

Suivi étiage : la réunion du 1^{er} juillet a permis de faire un état de la situation de la ressource en eau, et d'engager la réflexion sur la préparation du suivi des étiages futurs : objectifs et rôle de la cellule de suivi des étiages, identification des besoins et pistes d'actions. Le travail pourrait aboutir en 2016 à formaliser de manière simple les actions nécessaires à mettre en œuvre, complémentaires à celles déjà cadrées réglementairement.

Trois bulletins « Etiage » ont été réalisés, relayés par des informations mises en ligne de manière hebdomadaire sur le site internet du SMEIL.

Economies d'eau dans les bâtiments communaux : le SMEIL a rencontré certaines communes ayant réalisé un diagnostic (4 en 2015) et rentre en contact également avec celles qui n'ont pas réellement engagé de démarche (2 en 2015). Cela permet de remettre les actions à entreprendre en tête des collectivités et de faire partager les retours d'expérience (coût, difficultés de mise en œuvre, ...). Un suivi des consommations avant / après est réalisé également via des échanges d'informations avec l'ALECOB (qui réalise les CEP pour les communes de RM Com) et Quimper Cornouaille Développement (qui réalise les CEP pour les communes de Qlé Com) : suivi des factures d'eau et données AELB sur les redevances.

Enjeu 2 - Inondations : 2 groupes de travail (26/01, 14/04) : voir Partie B

Enjeu 3 - Milieux Aquatiques et Zones Humides : 1 groupe de travail (11/03)

- Présentation de l'avancée de l'opération des chambres d'agriculture sur les « Fermes de référence pour la gestion agricole des zones humides en Bretagne » ;
- Étude préalable à un programme d'actions pour la gestion des zones humides sur l'Ellé et l'Isole amont : présentation du cahier des charges ;
- Plaquette « Cours d'eau », validation du document de communication ;

A noter que depuis le lancement de l'étude préalable à la gestion des zones humides sur l'amont du territoire, un comité de pilotage de l'étude (COPIL) et un comité technique (COTECH) ont été installés, se réunissant une fois chacun (respectivement les 30/09 et 12/11). Le travail sur cet enjeu mobilisera avant tout ces instances encore en 2016.

Enjeu 4 - Qualité : 1 groupe de travail (16/04)

Cette réunion a permis de présenter le bilan de l'exploitation des données des réseaux de suivi sur les pesticides, existants sur le territoire (eaux superficielles et souterraines).

Par ailleurs, le réseau de suivi mis en place par le SMEIL depuis 2011 a été rediscuté : adaptation du protocole, des molécules suivies et des stations (*voir VI.1.*)

Enjeu 5 - Estuaire : 2 groupes de travail (23/03, 29/06)

- Réseau de suivi bactériologique du SMEIL : bilan des campagnes 2013-2014 et réorientation du protocole de suivi pour 2015-2016 (*voir VI.2.*) ;
- Diagnostic bactériologique dans 15 exploitations agricoles : suivi et restitution des travaux de la Chambre d'Agriculture du Finistère ;
- Diagnostic bactériologique de l'estuaire de la Laïta : présentation et validation du document, discussion du programme d'actions ;
- Visite du Port de Guidel et des aménagements conduits aux abords de la plage du Bas-Pouldu.

Enjeu « Eau et économie » : 1 groupe de travail (28/10)

Cette instance a été mise en place suite au contexte difficile concernant plusieurs dossiers depuis 2014, et prolonge l'évaluation du contrat de SAGE menée en 2014 et les échanges du bureau de CLE de février 2015.

Il s'agissait de recueillir l'avis de chacun des membres quant aux objectifs et pistes d'actions envisageables au sein de ce groupe de travail. Il s'agira de veiller à ce que le travail produit dans cette instance puisse percoler dans tous les autres groupes de réflexion.

Par ailleurs, en 2016, il s'agira de définir les contours et le cahier des charges d'une éventuelle étude socio-économique complète, qui devra embrasser toutes les activités économiques, en l'articulant avec l'actualisation du SAGE et l'état des lieux.

III/ Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

- Finalisation et présentation du rapport d'évaluation du contrat de SAGE 2010-2014.
- **Définition des actions 2016** sur le périmètre du SAGE EIL en concertation avec les financeurs et maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'élaboration du projet de « Territoire Eau ».
- Réalisation des campagnes de prélèvements et interprétation des résultats des **réseaux de suivi « pesticides » et « bactériologie »** dans les eaux de surface.
- Participation aux **groupes de travail techniques départementaux sur les inventaires et la gestion des zones humides**.
- Participation et suivi du travail de **concertation mis en place par la DDTM 56 dans le cadre de l'élaboration des cartographies de cours d'eau**.
- Suivi et finalisation des actions sur les « **Guerns** » dans le cadre du contrat Natura 2000 (2011-2015) : assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la ville de Quimperlé pour les travaux et la fourniture des pièces justificatives nécessaire au solde de l'action).
- Suivi des travaux de **consolidation des berges de l'Isle à Quimperlé**.
- Suivi et accompagnement des acteurs à la redéfinition du **projet de re-construction d'un pont routier sur le Moulin Coz** (affluent de l'Inam) à Guisriff.
- Suivi des **travaux Breizh Bocage** portés par les communautés de communes.
- Participation aux réflexions d'élaboration du **SCoT de Roi Morvan Communauté** et de l'actualisation du **SCoT de Quimperlé Communauté**.
- Suivi de l'**étude « Eau et assainissement »** porté par Quimperlé Communauté.
- Suivi des **travaux du SDAGE et PGRI** et implication dans la consultation des collectivités : présentation des projets lors de plusieurs réunions : 3 commissions « environnement » et un conseil communautaire des EPCI.

Focus sur la mise en place de la GEMAPI :

De nombreux échanges se sont déroulés avec les différents partenaires (du territoire et hors territoire). La CLE, sur impulsion des EPCI, souhaite que le SMEIL soit à l'initiative de la réflexion à l'échelle hydrographique. Des échanges très réguliers ont eu lieu avec les territoires de SAGE voisins (Scorff et Blavet) et avec les élus et techniciens des EPCI (Quimperlé Communauté et Roi Morvan Communauté). Un état des lieux des compétences (GEMAPI et hors GEMAPI) a débuté et devait constituer une première base de discussion. Or, pour appuyer (juridiquement et techniquement) notre réflexion à l'échelle de plusieurs SAGE, une étude avec un prestataire semble être opportune et sera donc privilégiée à partir de 2016.

Par ailleurs, il est à signaler que plusieurs techniciens et élus du territoire ont participé à la formation sur la réforme territoriale et les enjeux liés à la gestion de l'eau, organisée par la Région en 2015.

Enfin le Président Daniel LE BRAS est membre de la mission d'appui technique au Préfet coordonnateur de bassin Loire-Bretagne pour cette compétence GEMAPI : une seule réunion s'est déroulée pour le moment le 8 avril 2015.

Focus sur l'élaboration du projet de Territoire Eau (PTE) :

Un Plan Breton pour l'Eau (PBE) est en élaboration depuis mi-2014, porté par l'ensemble des acteurs, financeurs en tête (Etat, Région, AELB, tous les départements hormis le CD56).

Le projet de Territoire Eau (PTE) se veut un projet intégré (en lien avec la gestion de l'espace, l'aménagement du territoire, les mesures agro-environnementales, le développement local, le littoral, la préservation de la biodiversité...) à l'échelle hydrographique cohérente.

Sur le territoire EIL, le SMEIL représente le pilote qui coordonne l'ensemble des Maîtres d'ouvrage : il s'agit notamment d'identifier les objectifs, orientations, Maîtres d'ouvrage, calendrier des actions, enveloppes financières...

Le projet de territoire Eau sur EIL est toujours en construction. Une 1^{ère} version simplifiée a été produite en 2015, sur laquelle se base dorénavant l'instruction des dossiers et les modalités d'aides des principaux financeurs. Il représente le programme politique organisationnel et opérationnel pour 2015-2021 et devra être validé par la CLE, par les financeurs et par l'ensemble des maîtres d'ouvrage d'ici fin 2016. Il regroupe notamment les actions à mener par le SMEIL et les EPCI, voire les communes et syndicats d'eau.

Ce travail demande un investissement non négligeable en termes de temps de travail (concertation, rédaction, suivi des modalités d'aides encore expérimental avec les financeurs...) qui devra être accru en 2016 pour valider le projet.

Participation aux échanges et travaux de l'APPCB, créée en 2011

Assemblées plénières, séminaire « Eau et changement climatique » (13/10) et sollicitations diverses.

Participation aux échanges et travaux du CRESEB créé en 2011

Conseil de Groupement, Bureau, Conseil Scientifique et Technique, groupes de travail thématiques, notamment sur les volets morphologie, têtes de bassin versant, gestion quantitative.

Participation aux réflexions et travaux lors de réunions d'échanges

- Au niveau du bassin Loire-Bretagne : réunion des animateurs de SAGE à Niort (3 et 4 février) sur les projets de SDAGE, PGRI et programmes de mesures.
- Au niveau régional : mise en place de la CBEMA (Conférence Bretonne pour l'Eau et les Milieux Aquatiques) et du PBE (Plan Breton pour l'Eau) ;
- Au niveau du département du Finistère : échanges d'informations, de retours d'expériences et réflexion sur des mutualisations d'actions de communication entre territoires.

IV/ Mise en œuvre du SAGE

1/ Tableau de bord et état d'avancement des dispositions du SAGE

En 2015, une actualisation du tableau de bord du SAGE a été initiée en régie. Or, ce travail assez long sera mené à partir de 2016 de manière plus approfondie avec la phase état des lieux – diagnostic dans le cadre de la révision du SAGE.

Outil indispensable à la bonne mise en œuvre et au suivi du SAGE, la dernière version du tableau de bord, avec sa synthèse (2013-2014) est téléchargeable sur le site internet au lien suivant :

<http://www.smeil.fr/documentation/3-tableau-de-bord/>

En annexe 4 figure un tableau de synthèse présentant l'état d'avancement de toutes les prescriptions du SAGE Ellé-Isole-Laita à fin 2015.

2/ L'état des masses d'eau du bassin versant Ellé-Isole-Laïta

Un nouvel état des masses d'eau vient de paraître, à savoir celui de 2013, basé sur les données de 2011 à 2013 (données AELB).

Toutes les masses d'eau de cours d'eau du bassin sont classées en bon état en 2013 (même très bon état pour l'Inam) au sens de la DCE. L'estuaire reste en état moyen depuis 2010, le paramètre « Poissons » étant identifié comme facteur déclassant pour la Laïta. Le délai pour atteindre le bon état est fixé à 2027 dans le cadre du SDAGE 2016-2021.

Cependant, concernant le paramètre « bactériologie », il est à noter que le classement conchylicole (calculé à partir du suivi IFREMER sur les 3 dernières années consécutives à partir d'huîtres prélevées à Porsmorvic), vient de passer en B fin 2015. C'est une bonne nouvelle pour la qualité des eaux de la Laïta et l'atteinte des objectifs du SAGE, mais cela reste à confirmer sur la durée.

Parmi les cours d'eau sur lesquels avoir une attention particulière, figurent également :

- le Doudu : le nouveau délai pour l'atteinte du bon état est dorénavant inscrit en 2021 dans le SDAGE 2016-2021. Les paramètres qui sont à l'origine de ce risque sont : les pesticides, la morphologie et l'hydrologie.
- le Frou : le bon état en 2013 reste relatif et basé sur peu de données : l'état physico-chimique est pour sa part mauvais, particulièrement sur les paramètres « matières organique », « nutriments » et « oxygène dissous ».

Ces données seront à analysés précisément dans le cadre de l'actualisation de l'état des lieux.

3/ Les contrats directement liés à la mise en œuvre du SAGE approuvé

C'est dorénavant le Projet de Territoire Eau sur EIL qui cadre les actions des Maîtres d'ouvrage.

Deux contrats Territoriaux Milieux Aquatiques (CTMA) existent sur le territoire :

- **le CTMA Ellé finistérienne, Isole, Doudu porté par Quimperlé Communauté.** Démarré depuis le 1^{er} janvier 2010, il a fait l'objet d'un avenant pour une année en 2015 et est en cours de re-définition à plus long terme.
- **le CTMA Ellé amont porté par Roi Morvan Communauté.** Pour poursuivre les travaux menés lors du premier Contrat Restauration Entretien (CRE) qui s'est déroulé de 2003 à 2009, la communauté de communes et les financeurs ont signé un nouveau CTMA en février 2015, avec des actions qui devraient se dérouler sur 5 ans.

V/ Actions de communication

1/ Organisation de 2 points presse

- 26 février : journée d'échanges avec les agriculteurs sur le sol et les couverts végétaux.
- 5 octobre : dépôt du dossier de candidature du PAPI.

Plusieurs invitations-presse ont été également diffusées dans les communes accueillant l'exposition inondations. Les articles de presse figurent en annexe 5.

2/ Elaboration et diffusion d'outils de communication

- Réalisation d'une plaquette « Préservons les cours d'eau » : <http://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/plaquettes-th%C3%A9matiques/>
- 2 numéros de la lettre d'information du SAGE : <http://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/lettre-du-sage/>
- 3 bulletins « étiage » et informations hebdomadaires concernant l'étiage sur le site internet : <http://www.smeil.fr/documentation/2-outils-de-communication/bulletin-d-%C3%A9tiage/>

Par ailleurs, l'actualisation des pages du site internet se poursuit et 14 actualités ont été mises en ligne en 2015 : on dénombre 1 703 visiteurs pour 6 773 pages visitées en 2015.

Pour tout savoir sur le SMEIL, la CLE, le SAGE, le PAPI... : <http://www.smeil.fr/>

3/ Actions d'information et de sensibilisation

- 26 février : à l'initiative du SMEIL et co-organisée avec la Chambre d'Agriculture, cette rencontre a permis aux agriculteurs du bassin versant d'échanger et de témoigner sur les meilleurs semis pour une couverture et une destruction rapide et une valorisation adaptée à chaque exploitation. Guénola PERES de l'université de Rennes a expliqué les impacts positifs des couverts sur la structure et la vie du sol.
- 29 juin : organisation d'une visite des nouvelles infrastructures du port de Guidel.
- 29 octobre : organisation d'une visite des marais de Magoar (Glomel), avec l'association AMV gestionnaire du site, pour découvrir la diversité des habitats humides et leurs gestions sur les sources de l'Ellé.
- 13 novembre : organisation d'une visite des nouvelles installations de traitement des eaux usées sur Clohars-Carnoët.
- 13 novembre : organisation d'une visite pour mieux comprendre les solutions techniques mises en œuvre pour conforter les berges de l'Isole à Quimperlé suite aux inondations de l'hiver 2013-2014.

VI/ Suivi de la qualité des eaux

Depuis 2011, le SMEIL a mis en place 2 réseaux de suivi pour mieux connaître l'état de contamination des eaux de surface pour les paramètres « Pesticides » et « Bactériologie ».

1/ Réseau de suivi « Pesticides » - 4 campagnes en 2015

Ce suivi a été **mis en place en avril 2011** en partenariat avec le laboratoire LABOCEA qui réalise les analyses. Si possible, un **prélèvement mensuel** est réalisé par l'équipe du SMEIL **après un minimum de 10 mm de pluie en 24 heures**. Les analyses étaient effectuées sur 35 molécules différentes, sur 7 stations, au cours des premières années.

En 2013, le SMEIL et le groupe de travail « Qualité » a recentré son suivi sur les sous-BV les plus problématiques. Le protocole est resté inchangé mais le **nombre de stations** est passé de 7 à **9**, avec **40 molécules analysées**.

En 2015, un bilan du suivi depuis 2011, a permis au GT « Qualité » de mettre en place un nouveau protocole, opérationnel depuis mai 2015 : analyse de 45 molécules sur 10 stations (*carte du réseau de mesure en annexe 7*).

2/ Réseau de suivi « Bactériologie » - 8 campagnes en 2015

Ce suivi a été **mis en place en mai 2011**, également en collaboration avec le laboratoire LABOCEA. Les **analyses en E. Coli dans les eaux superficielles** sont complétées par des **mesures de débits**, provenant des stations de jaugeage (DREAL) ou des mesures in situ.

Une campagne « temps sec » correspond à une période de 10 jours sans pluie ; une campagne « temps de pluie » se déroule après au moins 10 mm de pluie en 24 heures.

Les résultats permettent de compléter l'état des connaissances sur les flux bactériens qui contaminent l'estuaire et de déterminer l'origine géographique des pollutions dans les sous-bassins les plus microbiologiquement actifs (le Doudu et le Frouit).

Le protocole a été régulièrement adapté au cours du temps : de juillet 2013 à mai 2015, ce sont **18 points de mesure** qui étaient suivis.

En 2015, un bilan du suivi depuis 2011, a permis au GT « Estuaire » de mettre en place un nouveau protocole, opérationnel depuis mai 2015 et qui se terminera fin 2016 (*carte en annexe 8*) :

- campagnes « temps sec » et « temps de pluie » avec analyses de débit sur 7 stations ;
- campagnes la veille des prélèvements IFREMER ;
- analyses éventuelles de marqueurs bactéroïdales.

PARTIE D : BUDGET ET FINANCEMENT

I/ Volet SAGE

Les actions prévisionnelles pour 2015 étaient les suivantes :

1/ Etudes

- la poursuite du réseau de suivi bactériologie : 10 000 €
- la poursuite du réseau de suivi pesticides : 10 000 €
- l'étude préalable à la gestion des zones humides : 50 000 €

2/ Animation

Pour l'année 2015, la dépense prévisionnelle du SMEIL en **volet animation est estimée à 135 000€ TTC** pour un montant de subvention prévisionnelle de l'Agence de l'eau estimée à 88 900 € TTC. Les 46 100 € restants sont financés par les partenaires statutaires : Conseil régional, CD29, CD56, Quimperlé Communauté, Roi Morvan Communauté et Lorient Agglomération.

3/ Communication

Pour l'année 2015, **le montant global est estimé à 15 000 € TTC**. Le montant de la subvention prévisionnelle de l'Agence de l'eau est estimé à 7 500 € TTC, mais le CD29 n'aide plus cette action. Les 7 500 € restants sont financés par les partenaires statutaires.

Les actions envisagées sont les suivantes :

- Formation – journée d'échanges – démonstration de matériels
 - Agriculteurs (enjeu pesticides) : Destruction mécanique des couverts végétaux
 - Collectivités sur enjeu pesticides : techniques alternatives / approfondissement des notions...
 - Sensibilisation – formation des élus sur le SAGE et ses déclinaisons concrètes (visites de terrain, actions concrètes et/ou novatrices...
- Sensibilisation du grand public
 - Lettres d'info du SAGE (2 n°)
 - Ma ville est belle sans pesticides (1 ou 2 évènements)
 - Accompagnement de l'expo inondation
 - sensibilisation autour des économies d'eau...

II/ Volet PAPI : Elaboration du PAPI (poste en régie)

Budget prévisionnel pour un chargé de mission en 2015 : 45 000 €.

Le montant de la subvention prévisionnelle du CD29 était de 27 000 €, les 13 000 € restants étant financés par les partenaires statutaires.

III/ Récapitulatif des dépenses sur les principaux postes du SMEIL depuis 6 ans :

Années	SAGE			PAPI			TOTAL
	Animation	Etudes	Communication	Animation	Etudes	Communication	
CA 2010	91 129	27 332					118 461
CA 2011	142 803	140 275	3 898				286 976
CA 2012	124 900	57 396	11 568				193 864
CA 2013	127 030	89 560	23 635				240 225
CA 2014	134 962	39 211	9 035	23 688			206 896
CA 2015	125 000	35 490	7 614	42 000			210 104
TOTAL	745 824	389 264	55 750	65 688			1 256 526
MOY 10-15	124 304	64 877	11 150	32 844			209 421

Le budget moyen du SMEIL sur ces 6 premières années est d'environ **210 000 € / an**

Les charges de personnel représentent environ 50% du budget.

VIII/ Bilan – Perspective

L'année 2016 sera une année charnière pour le SMEIL, avec plusieurs chantiers importants :

- L'élaboration et validation du projet de « Territoire Eau » (PTE 2015-2021), dans lequel s'inscriront toutes les actions des Maîtres d'ouvrage ;
- Trouver l'articulation adéquate avec les partenaires (du territoire et interSAGE voisins) pour mettre en place la compétence GEMAPI d'ici fin 2017 ;
- Lancer la mise en œuvre du PAPI dès labellisation (mars 2016) ;
- Lancer le chantier de révision du SAGE, avec l'actualisation de l'état des lieux ;

L'objectif est également de finaliser les opérations en cours, parmi lesquelles :

- Mener à bien l'étude préalable à la gestion des zones humides sur l'amont du bassin, notamment avec une phase importante de concertation avec les propriétaires en 2016, menée en régie ;
- S'appuyer sur les démarches engagées depuis plusieurs années sur la bactériologie au niveau du sous-BV de la Laïta, pour mobiliser les agriculteurs à la problématique.

Enfin, plusieurs réflexions seront à mener sur l'opportunité d'ouvrir de nouveaux chantiers sur un territoire EIL en bon état :

- la démarche de labellisation « Rivières sauvages » ;
- la préservation et la gestion des têtes de bassin versant ;
- l'animation du site Natura 2000 « rivière Ellé »...

PRESENTATION DU SAGE ET RAPPEL DU CONTEXTE

Contexte et territoire

A l'initiative des élus locaux, l'engagement dans une démarche d'élaboration d'un SAGE est né en 2001 de **deux forts enjeux** vis-à-vis desquels la nécessité d'une concertation entre acteurs et secteurs géographiques du bassin (amont / aval) était primordiale.

Suite aux importantes inondations de l'hiver 2000-2001 puis la sécheresse sévère de 2003, la Commission Locale de l'Eau a décidé de traiter en priorité :

- **la satisfaction des besoins en eau** des différentes activités sans pénaliser les fonctions biologiques des milieux naturels et en respectant le cadre réglementaire
- **la réduction des risques d'inondations**

La COCOPAQ a porté l'élaboration du SAGE depuis le début jusqu'à son approbation le 10 juillet 2009.

Elle a laissé la place à une nouvelle structure (le SMEIL), et une nouvelle équipe salariée pour la **mise en œuvre des 68 prescriptions et recommandations** du SAGE réparties en **5 enjeux majeurs** :

- Gestion quantitative de la ressource en eau ;
- Inondation et gestion des crues ;
- Préservation et gestion des milieux aquatiques ;
- Qualité des eaux ;
- Estuaire.

SON TERRITOIRE



Le SAGE Ellé-Isole-Laïta en quelques dates et chiffres-clés

EN CHIFFRES
Bassin versant de 917 km ²
3 PRINCIPAUX COURS D'EAU l'Ellé l'Isole la Laïta
38 COMMUNES 18 finistériennes 16 morbihannaises 4 costarmoricaines
50 500 Habitants sur le bassin versant (INSEE 2007)

En quelques dates :

- 20 juillet 2001 : arrêté préfectoral fixant le périmètre du SAGE
- 7 mars 2002 : 1^{er} arrêté de composition de la CLE
- de 2003 à 2009 : phase d'élaboration
- mars 2009 : enquête publique
- mai 2009 : adoption du SAGE par la CLE
- 10 juillet 2009 : approbation du SAGE par les Préfets
- janvier 2010 : création du SMEIL et labellisation Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) le 10 mars 2010
- 21 mai 2015 : dernier arrêté de composition de la CLE

L'organisation

La CLE réunit 40 membres répartis en 3 collèges :

- Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux – 20 membres
- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations – 10 membres
- Collèges des représentants de l'Etat et des établissements publics de l'Etat – 10 membres

Les organisations constituantes du SMEIL sont les suivantes :

- Région Bretagne ;
- Département du Finistère ;
- Département du Morbihan ;
- Quimperlé Communauté ;
- Roi Morvan Communauté ;
- Lorient Agglomération.

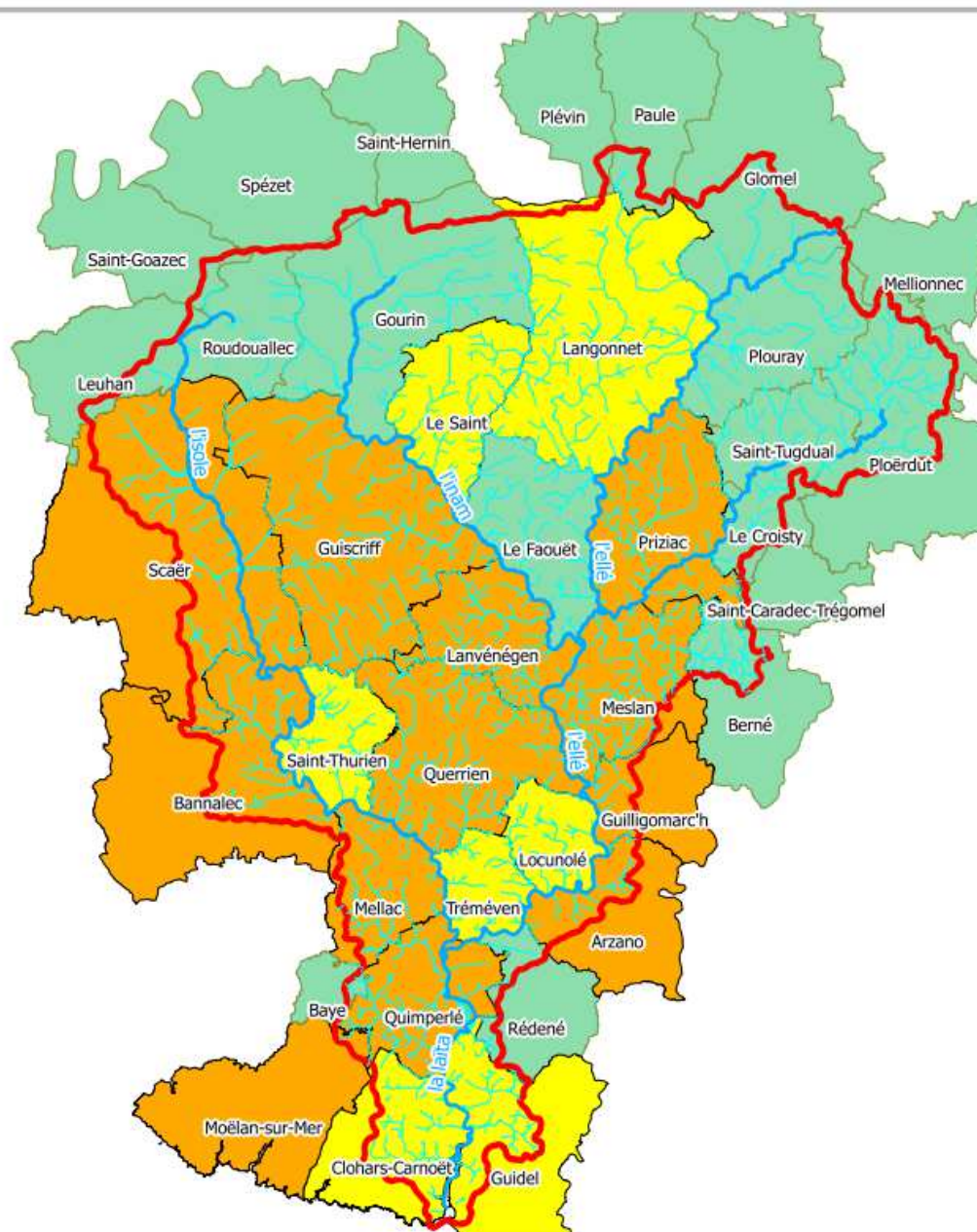
Pour tout savoir sur le SAGE Ellé-Isole-Laïta : <http://www.smeil.fr/>

Annexe 2

REGISTRE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2015 PAR LE COMITE SYNDICAL

N°	Date	Objet		Folios
085	07/01/15	Finances	Année 2015 – subvention du volet animation	13
086		Finances	Année 2015 – subvention du volet communication	14
087		Finances	Budget 2014 – décision modificative n°1	15
088		Adm.Grale	Recrutement d'un technicien territorial	16
089		Finances	Participation du SMEIL au financement de l'APPCB 2015	17
090			Délégation de signature	18
091	24/02/15	Finances	Compte de gestion de l'exercice 2014	20
092		Finances	Compte administratif de l'exercice 2014	21
093		Finances	Affectation des résultats 2014	22
094		Finances	Budget Primitif 2015	23-24
095		Etudes	Réseau de suivi pesticides – année 2015	25
096		Etudes	Réseau de suivi bactériologique – année 2015	26
097		RA	Validation du rapport d'activité du SMEIL année 2014	27
098	10/04/15	Adm.Grale	Création d'un emploi d'ingénieur en charge du papi	29
099		Finances	Elaboration du PAPI – subvention pour l'année 2015	30
100			Désignation des référents relais du CRESEB	31
101	03/09/15	PAPI	Dossier de candidature relatif au PAPI du BV EIL	33
102		Etudes	Etude programme pluriannuel d'actions milieux humides	34
103			MEGALIS Bretagne – approbation convention d'accès	35
104			CRESEB – convention constitutive 2016 - 2021	36
105	30/10/15		Rôles et responsabilités des Vice-Présidents	38

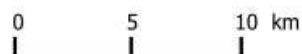
**Circulation de l'exposition itinérante inondation du SMEIL
Bilan 2014 - 2015**



Légende

- Cours d'eau principaux
- Cours d'eau secondaire
- Bassin versant Ellé-Isole-Laïta = Périmètre du SAGE = Périmètre du PAPI
- Communes n'ayant pas encore accueillies l'expo
- Communes ayant accueillies l'expo en 2014
- Communes ayant accueillies l'expo en 2015

Source : SMEIL, 01/2016



Annexe 4 – Etat d'avancement des prescriptions et recommandations du SAGE Ellé-Isole-Laïta

Enjeux	Objectifs	N° de la prescription recommandation	Libellé de la prescription (ou recommandation)	Maîtres d'ouvrage	Délai prévu par le SAGE	Etat d'avancement						REF. Fiches Tableau de Bord		
						Pas d'informations	Non envisagée	Non démarrée	En projet	En cours	Réalisée			
Transversal	Mettre en œuvre les actions du SAGE	ET-1	Création d'une structure	COCOPAQ	janv-10	Réalisée								
		ET-2	Principe de subsidiarité	so										
		ET-3	Programmation des actions	so										
		ET-4	Avis de la CLE relatifs aux dossiers d'autorisation établis au titre de la loi sur l'eau	CLE/SMEIL			En cours							
		ET-5	Avis de la CLE relatifs aux dossiers d'autorisation établis dans le cadre des ICPE	CLE/SMEIL			en réflexion							
		ET-6	Référencer les indicateurs de suivi	SMEIL			En cours							
		ET-7	Validation de la CLE	SMEIL										
Gestion quantitative de la ressource en eau	Rechercher des ressources alternatives	E1-1	Recherche et optimisation de ressources alternatives	Syndicats AEP, communes, EPCI, industriels, agriculteurs	recherche de nouvelles ressources									
			GT Ressource / CLE	optimiser l'utilisation et la répartition de nouvelles ressources			en réflexion						E1-1	
	Réaliser des économies d'eau	E1-2	E1-2	Etablir un cadre pour la recherche d'économies d'eau (réalisation d'un bilan des consommations)	SMEIL		Réalisée en 2011							E1-1, E1-4, E1-5
			E1-3	Suivi des économies d'eau	SMEIL en collaboration avec : communes, EPCI, CCI, Chambres d'agriculture, syndicats AEP			En cours						E1-4, E1-5
			E1-4	Communiquer, valoriser les économies d'eau	SMEIL			En cours						E1-5, E1-6
			E1-5	Rechercher des économies d'eau potable au sein des collectivités	Communes, EPCI	juil-11		En cours						E1-5
			E1-6	Mettre en place un programme de gestion des réseaux AEP (diagnostics, amélioration des rendements de réseaux ...)	Maîtres d'ouvrage responsables de l'exploitation et de l'entretien des réseaux	juil-12		Pas d'informations						
			E1-7	Réaliser une cartographie des niveaux de pression au sein des réseaux	Maîtres d'ouvrage responsables de l'exploitation et de l'entretien des réseaux	juil-13		Pas d'informations						
			E1-8	Mettre en place des dispositifs économes au sein des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage publique	Maîtres d'ouvrage publics			En cours						E1-6
			E1-9	Economiser l'eau au sein des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage privée	Maîtres d'ouvrage privés			pas d'informations						
			E1-10	Mettre en place une tarification de l'eau potable	Collectivités responsables de la distribution d'eau potable			Pas d'informations						
			E1-11	Récupérer les eaux pluviales	Communes, EPCI (et initiatives d'ordre privé)			peu d'informations						E1-6
	Optimiser la gestion des ressources	E1-12	E1-12	Actualiser le bilan "besoins-ressources-sécurité" à l'échelle du bassin versant	SMEIL		Réalisée en 2013							E1-1
			E1-13	Objectifs de débit aux points nodaux	so			en réflexion						E1-2, E1-3
			E1-14	Réviser les débits réservés	CLE/Etat	juil-11		Non démarrée						
E1-15			Prendre en compte les capacités de la ressource en eau et des réseaux de distribution dans les projets de développement urbain et les documents d'urbanisme	Communes			pas d'informations						E1-1	
Inondations et gestion des crues	Poursuivre la réduction des risques d'inondations liés à des événements de faibles périodes de retour (10 à 20ans)	E2-1	Cartographier les zones inondables	Etat	juil-10	Réalisée (mais non exhaustif)							E2-2	
		E2-2	Prise en compte du risque d'inondations au sein des documents d'urbanisme (arrêt de l'extension de l'urbanisation en zones inondables)	Communes			En cours							E2-2
		E2-3	Prise en compte des PPRI dans les documents d'urbanisme	Communes			Réalisée							E2-2
		E2-4	Culture du risque (communiquer, informer et sensibiliser la population aux risques d'inondations)	SMEIL et communes soumises aux inondations			En cours							E2-1
		E2-5	Zonage d'assainissement des eaux pluviales	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours						E2-3
		E2-6	Réaliser des schémas directeurs de gestion des eaux pluviales et réguler les eaux pluviales	Communes urbaines et littorales	juil-12		En cours							E2-3
		E2-7	Communiquer sur les techniques alternatives pour une meilleure gestion des eaux pluviales	SMEIL			En projet							
		E2-8	Définir des priorités en terme d'aménagement de l'espace (étude à l'échelle du bassin versant Ellé-Isole-Laïta)	SMEIL	juil-11		Non envisagée dans l'immédiat							E2-4
		E2-9	Réaliser des schémas d'aménagement de l'espace	Communes, EPCI ou associations foncières	juil-14		Non envisagée dans l'immédiat							E2-4
		E2-10	Reconstituer des talus plantés	Communautés de communes et communes en appui des propriétaires ou locataires des parcelles			Non prévu mais programmes BREIZH BOCAGE en cours portés par les CC							E2-4
		E2-11	Inventaire et protection des champs d'expansion de crues	SMEIL	inventaire et cartographie	juil-13		En projet						
				Communes	prise en compte dans les documents d'urbanisme			Pas d'informations						
		E2-12	Etude de faisabilité à la réalisation d'aménagements dits de "ralentissement dynamique de crue"	SMEIL	juil-11		En cours							E2-5
E2-13	Réaliser une étude hydrosédimentaire sur l'estuaire	SMEIL			En cours							E5-3		

Enjeux	Objectifs	N° de la prescription recommandation	Libellé de la prescription (ou recommandation)	Maîtres d'ouvrage		Délai prévu par le SAGE	Etat d'avancement						REF. Fiche Tableau de Bord				
							Pas d'informations	Non envisagée	Non démarrée	En projet	En cours	Réalisée					
Préservation et gestion des milieux aquatiques	Garantir le bon état "hydromorphologique" et notamment celui du chevelu Préserver le patrimoine biologique et les autres fonctionnalités des zones humides	E3-1	Inventaires des cours d'eau	SMEIL	cahier des charges des inventaires	janv-10	Réalisée								E3-1		
				Communes	réalisation des inventaires	juil-13	En cours									E3-1	
		E3-2	Prise en compte des inventaires de cours d'eau	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours									E3-1
		E3-3	Définir des modalités de gestion des cours d'eau	Maîtres d'ouvrage locaux en charge des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau : communautés de communes...			En cours										E3-2
		E3-4	Optimiser et étendre les instruments de gestion des cours d'eau	SMEIL et maîtres d'ouvrage locaux compétents													E3-2
		E3-5	Etendre le classement des cours d'eau	Etat			Réalisée										
		E3-6	Inventaires des zones humides	SMEIL	cahier des charges des inventaires	janv-10	Réalisée										E3-3
				Communes	réalisation des inventaires	juil-12	Réalisée										
		E3-7	Réaliser conjointement les inventaires de zones humides et de cours d'eau	Communes													
		E3-8	Prise en compte des inventaires des zones humides	Communes	dans le cadre de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme			En cours									E3-3
		E3-9	Protéger les zones humides connues	so													E3-4
		E3-10	Compenser la destruction des zones humides	Maître d'ouvrage de l'opération d'aménagement													E3-4
		E3-11	Mise en œuvre des procédures Natura 2000	SMEIL	désignation des opérateurs Natura 2000 pour les sites "Est des Montagnes Noires" et "Rivière Ellé" constitution des comités de pilotage	juil-10	En cours (reste le site de "Est des Montagnes Noires")										E3-4
				Comités de pilotage - "Lorient Agglomération" et "Roi Morvan Communauté"		réalisation des DOCOB "Rivière Laïta, pointe Talus, étangs du Loch et de Lannédec" et "Rivière Ellé"	juillet 2010 : "Rivière Laïta" juillet 2012 : "Rivière Ellé"	Réalisée									
				Comités de pilotage - "Est des Montagnes Noires"		réalisation du DOCOB "Est des Montagnes Noires"	juil-12	Non démarrée									
E3-12	Définir des modalités de gestion des zones humides	Comités de pilotage Natura 2000	Zones Humides sur un site N2000		En cours									E3-4			
E3-13	Optimiser les instruments de gestion des zones humides	SMEIL et maîtres d'ouvrage locaux compétents			En cours										E3-4		
E3-14	Inventorier les plans d'eau	SMEIL			En projet												
E3-15	Création de plans d'eau encadrée	so															
Qualité des eaux	Garantir/maintenir le bon état physico-chimique et chimique des eaux de surface et souterraines Restaurer la qualité physico-chimique et écologique du Dourdu pour atteindre le bon état	E4-1	Objectifs de qualité du bon état et de non dégradation	so											E3-5, E4-1, E4-2		
		E4-2	Mettre en place un suivi des produits phytosanitaires dans les eaux de surface	SMEIL			Suivi en cours (mis en place en 2011)								E4-2b		
		E4-3	Mettre en place un suivi des produits phytosanitaires dans les eaux souterraines (étude-bilan)	SMEIL			En cours								E4-2c		
		E4-4	Plans de désherbage et formation des agents communaux	Communes (et SMEIL pour l'organisation de formations)		juil-12	En cours								E4-3		
		E4-5	Concevoir et aménager les espaces urbains et paysager pour limiter le recours aux produits phytosanitaires	Maîtres d'ouvrage publics													
				SMEIL	réalisation d'un guide à l'usage des collectivités		Non démarrée										
		E4-6	Sensibiliser les usagers de produits phytosanitaires	SMEIL			En cours									E4-5	
		E4-7	Entretien des infrastructures de transport en prenant en compte le risque de transfert aux milieux aquatiques	Gestionnaires d'infrastructures			En cours									E4-6	
E4-8	Mettre en œuvre des opérations de bassin versant	SMEIL			En projet												
Estuaire	Satisfaire l'objectif de classement B pour les zones de production conchylicole Améliorer les connaissances du fonctionnement estuarien et de ses rôles	E5-1	Objectif de classement "B" des zones de production conchylicole	so											E5-1c		
		E5-2	Mise en place d'un suivi et diagnostic de l'origine des contaminations bactériologiques	SMEIL (voire collectivités ou autres maîtres d'ouvrage compétents)			Suivi en cours (mis en place en 2011)								E5-1a		
		E5-3	Sensibiliser les administrés aux bonnes pratiques concernant l'assainissement	Collectivités compétentes en assainissement			<i>pas d'informations</i>										
		E5-4	Maîtrise hydraulique des réseaux d'assainissement par temps de pluie	Gestionnaires de réseaux de collecte des eaux usées des communes de Clohars Carnoët, Guidel, Quimperlé et des membres du SITER			En projet										
		E5-5	Fiabilisation des réseaux de collecte des eaux usées par temps de pluie sur les communes littorales	Gestionnaires de réseaux de collecte des eaux usées des communes de Clohars Carnoët, Guidel, Quimperlé et membres du SITER			En projet										
		E5-6	Contrôle et mise en conformité des branchements d'eaux usées	Collectivités compétentes et/ou gestionnaires de leurs réseaux			En projet										
		E5-7	Diagnostic et mise en conformité "des points noirs" de IANC	SPANC		juillet 2013 : mise en conformité	En cours								E5-2		
		E5-8	Améliorer la collecte des eaux usées portuaires	Gestionnaires des infrastructures portuaires			Port de Guidel										
		E5-9	Gestion des eaux pluviales (SDEP avec un volet qualitatif)	Communes urbaines et littorales		juil-12	En cours									E2-3	
		E5-10	Etudes pour améliorer la connaissance du fonctionnement de l'estuaire	SMEIL			Premier diagnostic réalisé en 2013										

Non démarrée
 En projet
 En cours
 Réalisée

Etat d'avancement non mesurable
 Non envisagée dans l'immédiat
 Pas d'information
 so Sans objet

QUELQUES ARTICLES DE PRESSE

Fête de la nature

OF – 26 mai : l'Ellé mise en valeur

Dossiers CLE

LT - 18 février : Route RD782 – Daniel LE BRAS répond à Eau et rivières

PAPI

LT – 2 octobre – Quimperlé : Conseil municipal : Papi se jette à l'eau

LT – 6 octobre – Quimperlé : Crués : un « papi prêt à l'action

SDAGE

LT – 29 mai – Lanvenegen : Eau, un schéma qui ne convainc pas RM Com

Couverts végétaux

LT – 2 mars – Plouray : Sol, les enjeux de la couverture hivernale

Exposition inondations

De très nombreux articles – liste non exhaustive

→ Tous les articles de presse dans le document annexe.

AFFICHES ET DOCUMENTS RELATIFS A L'OPERATION « COUVERTS VEGETAUX »

  <h2>Couverture hivernale</h2> <p>Faites le bon choix !</p>  <p>Le Syndicat Mixte Ellé Isole Laïta vous convie à la rencontre du :</p> <p>Jeudi 26 février de 10h à 12h</p> <p>Plouray</p> 	<h3><u>Lieu de rendez-vous</u></h3>  <p>Parcelle au nord de Plouray – Suivre le fléchage Gratuit : financement Sage Elle Isole Laïta</p> <p>Contacts : SMEIL : Romain SUAUDEAU 02 98 09 00 46</p> <p>Christelle SAMSON Chambre d'Agriculture du Morbihan 02 97 03 23 55</p>
--	--

Couverture hivernale, faites le bon choix !

Dans le cadre des actions menées par le syndicat Mixte Ellé Isole Laïta, nous vous proposons un rendez-vous sur une plateforme couverts :

Quels couverts pour mon exploitation ?

- Choisir un CIPAN ou une dérobée ?
- Quels critères de choix : pour une couverture rapide, pour améliorer la structure, pour une destruction rapide, etc....
- Comment choisir sa dérobée en fonction de la valorisation possible sur l'exploitation : fauche, pâturage... ?

Quels sont les impacts des couverts sur mon sol, structure et vie du sol ?

Autour de fosses pédologiques, Guénola PERES de l'université de Rennes 1, interviendra sur :

- L'appréciation de la structure d'un sol
- L'impact des couverts sur la structure du sol
- L'impact des couverts sur la vie du sol

Comment détruire mécaniquement des couverts ?

Quels matériels pour quelle efficacité ?
Présentation de différents matériels.

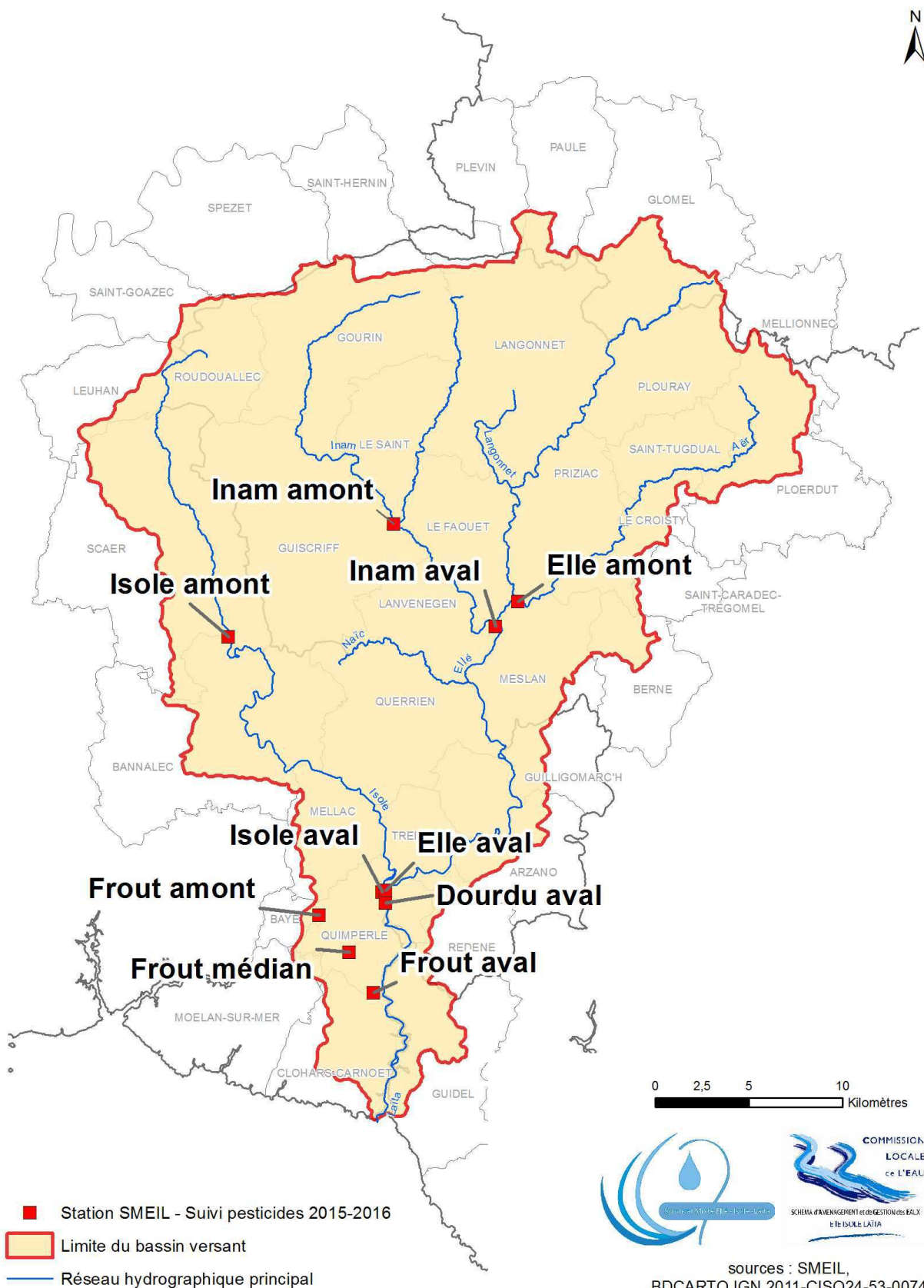
Plan de la plateforme : 7 couverts différents



Intervenants :

Christelle SAMSON, Conseillère Agronomie
Chambre d'Agriculture du Morbihan
Guénola PERES – Ingénieur de recherche
Université de Rennes 1

LOCALISATION DES STATIONS 2015-2016 DU RESEAU DE SUIVI « PESTICIDES » DU SMEIL

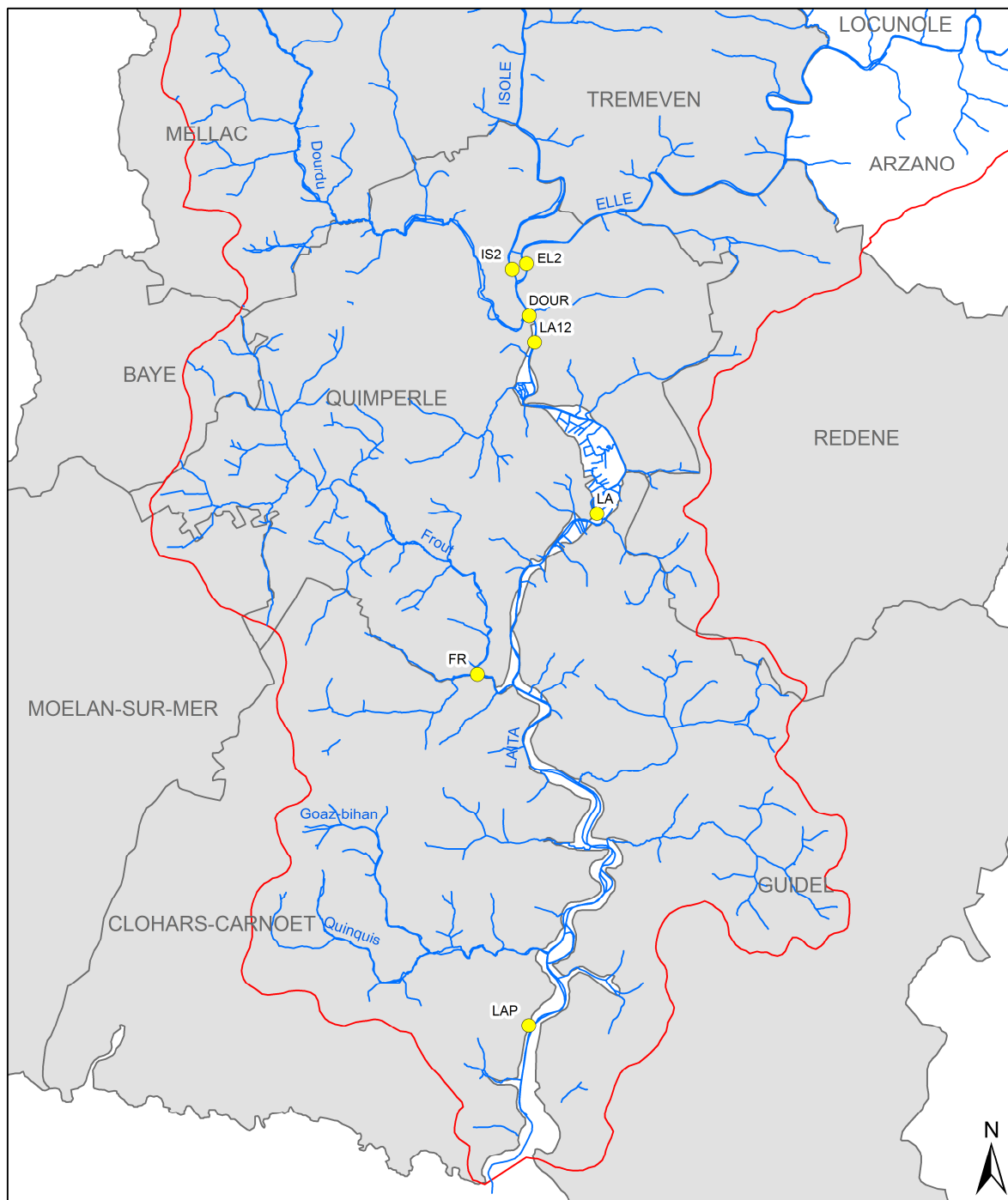


Chemin: Z:\Sauvegarde_portable\SIG\CARTO\IEN\JEU_5\SIG_bacteriol\Cartes\cartes\E4_station_phyto_2015_2016_SMEIL_portrai.mxd




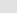
Date: 22/02/2016

Annexe 8

LOCALISATION DES STATIONS 2015-2016 DU RESEAU DE SUIVI « BACTERIOLOGIE » DU SMEIL



LEGENDE

-  Stations SMEIL - 2015-2016
-  Réseau hydrographique
-  Périmètre du SAGE Ellé-Isolé-Laïta
-  Communes situées sur l'estuaire de la Laïta

0 420 840 1 680 2 520 3 360
Mètres



Source : COCOPAQ, SMEIL
BD CARTO IGN 2012-DINO-1-39-0074